

Académie de Besançon
Ecole Primaire Dannemarie sur Crête
1 Rue du Quetis
25410 Dannemarie sur Crête
...

☎ 03 81 58 68 33
✉ ecole.dannemarie@ac-besancon.fr

Ordre du jour

1. Rythmes scolaires : vote pour l'organisation de la semaine à la rentrée 2018

PV du conseil d'école du 30 novembre 2017

Ont assisté avec voix délibérative :

- M JOUFFROY, vice-Président du Syndicat scolaire et maire de Velesmes,
- M FORESTIER adjoint au maire de Dannemarie
- Mmes FRANCOIS, PERCHERON, BOREY, HOTEL, JAMAIGNE, MONGIN, Ms STEFANETTI, BEAUDET, les enseignants de l'école
- Mme BAVEREL, directrice et enseignante
- Mmes ECARNOT, LECOCQ, BOURGEOIS, PAUL, JOUFFROY et Ms GROUBATCH, BRENEZ, HENRY les délégués de parents

-

Ont assisté avec voix consultative :

- Mme FAVORY, Mme GRAND-CHAVIN, Mme LAMBLA, élues du syndicat scolaire
- Mmes ROY, déléguée suppléante

Personnes excusées et/ou remplacées

- M GALLIOT, Président du Syndicat Scolaire et maire de Dannemarie,
- Mme ORSAT, psychologue scolaire, M PASCAL enseignant du RASED,
- Mmes GIBERT, ALTMAYER, JAMELOT, COQUET, HERNANDEZ et HENRY, M MERCET, délégués

Secrétaire de séance : M Stefanetti

Début du conseil : 19h

Rappel de l'ordre du jour par M Stefanetti, rapporteur enseignant du comité de suivi : il s'agit de valider une organisation de la semaine pour la rentrée 2018 : soit une semaine à 4 jours, soit une semaine à 4 jours et demi avec le mercredi. Ces deux options ont été travaillées par le comité de suivi constitué de 3 élus, 3 délégués et 3 enseignants. Il y a eu deux réunions de travail.

Les délégués de parents ont recueilli des avis des familles : sur 132 familles contactées par mail, il y a eu 9 retours.

8 familles se sont prononcées pour une semaine à 4 jours avec les arguments suivants : harmonisation des écoles, des mercredis libérés pour les rendez-vous médicaux et/ou les activités sportives et culturelles, une diminution du temps de garderie les jours d'école...

Des inquiétudes ont été notifiées concernant l'horaire de 8h15 le matin (trop tôt pour certains) et sur la longueur prévue du temps méridien (2h15 contre 2h aujourd'hui).

1 famille souhaitait rester à 4,5 jours.

L'équipe enseignante :

La semaine idéale serait pour certains enseignants à 4,5 jours avec le samedi mais il y a des obstacles insurmontables à sa mise en place : fermeture des services académiques le samedi / marginalisation car peu d'écoles fonctionneront le samedi / incompatibilité du samedi avec les interventions des maîtres formateurs à l'ESPE / contraintes sociétales / passif « compliqué » sur l'école concernant une organisation de la semaine incluant le samedi...

Le syndicat scolaire :

Les élus ont travaillé sur les emplois du temps des agents et annoncent que l'organisation sur 4 jours entraîne la suppression d'un agent non titulaire sur les temps périscolaires.

M Forestier indique qu'un accueil ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement) sera mis en place par la commune de Dannemarie de 8h à 17h30 le mercredi sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant (8 enfants) et à la journée uniquement.

M Groubatch, délégué, demande qu'il soit possible d'inscrire un enfant à la demi-journée. M Brenez, délégué, ajoute que cela permettrait que les enfants puissent se rendre à leurs activités sportives et culturelles éventuelles.

M Forestier indique qu'il transmettra cette demande à Mme Vachot, élue en charge du CCAS, et qu'il n'y a pas de réponse fermée à cette question.

M Stefanetti précise qu'il y a des contraintes particulières pour poser les horaires sur 4 jours :

- Le bus : M Jouffroy explique qu'avec l'augmentation du nombre de communes de la CAGB, la restructuration du réseau de bus et la prise de compétence par la CAGB d'un service jusqu'alors porté par le Département les plannings et horaires ne seront validés qu'en février/mars 2018.
- La coupure méridienne de 2h15 qui n'est pas souhaitable car trop longue est liée à l'impératif de faire deux services. Seule une organisation en un service permettrait de réduire cette pause méridienne. Mme Mongin indique que les habitudes sociétales ont évolué et que de plus en plus d'élèves de maternelle mangent à la cantine. Mme Lecocq souligne que les nourrices n'ont plus de places disponibles sur le village.
- M Forestier indique que plusieurs pistes sont étudiées et qu'il faut trouver une solution pour la rentrée 2018. M Jouffroy rappelle qu'il est nécessaire de prévoir une organisation sans aménagement dans l'attente de voir si les pistes étudiées pourront être mises en place et ainsi réduire la pause méridienne unanimement reconnue comme trop longue.

Mme Baverel souhaite intervenir concernant l'annonce de la suppression d'un poste d'agent. Elle indique que la rentrée 2018 aura une cohorte de plus de 30 PS qui s'ajoutera aux 28 actuels alors en MS et demande au syndicat la possibilité de convertir les heures du poste supprimé en heures pour renforcer l'encadrement du temps scolaire en maternelle et du temps périscolaire.

Mme Lecocq, déléguée, indique qu'elle est surprise de voir des groupes de plus de 40 enfants encadrés par seulement 2 animateurs. M Forestier répond « pour le périscolaire nous n'avons pas besoin d'agrément jeunesse et sport ce qui entraîne un taux d'encadrement moins restrictif que pour un accueil de loisirs sans hébergement »

Vote pour l'organisation de la semaine : 19 votants (M Jouffroy a donné son vote à Mme Lambla qui a participé au groupe de travail)

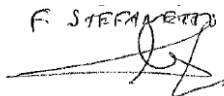
14 votes pour une organisation à 4 jours

2 votes pour une organisation à 4,5 jours

3 abstentions

Séance levée à 20h00

Signature du secrétaire M Stefanetti



signature de la présidente, Mme BAVEREL, la directrice

